



Composition des locaux de l'accueil de loisirs :

- Bureaux d'accueil et administratifs,
- 3 salles d'activités et 1 module,
- 1 salle de sieste et 1 salle de motricité adaptées aux moins de 6 ans

L'équipe peut utiliser tous les autres équipements municipaux (écoles gymnases, terrains de sport, parc..) à proximité. Une aire de jeux en bois est également à la disposition des 3/13 ans en extérieur.

- Des passerelles sont également favorisées entre :
- Le multi-accueil et la tranche d'âges des
 de 6 ans de l'ALSH.
- Au sein de l'ALSH entre les différentes tranches d'âges: goûters préparés par les uns pour les autres, temps d'activités communs pendant les vacances, sorties...
- Le groupe des plus grands (à partir du CM2)
 et le secteur jeunes.

Fonctionnement de l'accueil de loisirs à l'année :

- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi, à la journée ou à la demijournée
- En accueil périscolaire, matin et soir.

L'accueil de loisirs de Saujon a une vocation éducative qui contribue à l'épanouissement et au développement citoyen des enfants en complémentarité et en lien avec les autres acteurs de la communauté éducative, les partenaires du territoire, l'école et la famille.

La complémentarité éducative se traduit par :

- Une harmonisation entre le service enfance et le service de restauration scolaire
- Un renforcement du lien avec les parents par l'accueil, la communication, la transition avec l'école, la valorisation de l'enfant
- Un partenariat confirmé avec le tissu associatif du territoire, l'éducation nationale et les services de la CARA

Projet Educatif

Pole enfance Saujon

L'accueil de mineurs de Saujon est un accueil de loisirs éducatifs sans hébergement, ouvert à tous les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 13 ans, sans aucune distinction. Il pourra accueillir des enfants présentant un handicap et pour se faire, utilisera tous les dispositifs et moyens réglementaires mis à sa disposition. Il est administré par le CCAS de Saujon et est adhérent à l'Association Départementale des Francas de Charente-Maritime. Il s'inscrit dans les politiques éducatives locales.

















Aspect éducatif en référence à la CIDE

• Développer l'autonomie de l'enfant par la prise de responsabilité :

- Apprendre les actes de la vie quotidienne par le jeu
- Donner des rôles / des missions à chaque enfant : pendant les activités, le temps du repas..
- Aider l'enfant à développer sa motricité
- Créer des repères et un climat de confiance

• Favoriser la participation :

- Permettre aux enfants de s'exprimer sous différentes formes
- Prendre en compte leurs envies et leurs attentes
- Leur laisser le choix de participer aux activités encadrées ou de « ne rien faire » (jeux libres, lecture,..)

• Diversifier les activités :

- Valoriser l'enfant, l'aider à développer sa confiance en lui, valoriser les compétences de chacun pour enrichir les autres
- Lui permettre de se connaître et se découvrir
- Développer l'éveil dans la découverte, permettre l'expérimentation
- Proposer des sorties culturelles, créer /maintenir des partenariats avec les autres services et prestataires du territoire pour favoriser l'ouverture
- Développer l'éducation à l'écologie et au développement durable :
 - Mettre en place le tri sélectif
 - Eviter tout gaspillage
 - Respecter l'environnement, les locaux, le matériel

Aspect social

- Répondre aux besoins de garde des familles sur le temps de loisirs (hors scolaire)
- Créer un loisir de proximité, inséré dans le territoire
- Prendre en compte les problématiques familiales dans le but de protéger l'enfant
- Favoriser le vivre ensemble : respecter l'autre dans son intégrité, lutter contre toutes formes de discrimination, favoriser l'égalité filles/garçons dans les activités, favoriser la mixité
- Favoriser les liens intergénérationnels

Le Projet Educatif répond à 2 aspects

L'équipe éducative a pour mission de faire vivre ces valeurs dans ses actions quotidiennes et de :

- Accueillir et accompagner les stagiaires pour qu'ils s'approprient les projets en place
- Assurer la sécurité (physique, morale et affective) et le bien-être de l'enfant en priorité
- Garantir une cohérence éducative
- Favoriser les échanges et l'entraide
- Et enfin assurer la logistique et l'intendance.

Ce document, tout comme le projet pédagogique, est affiché dans les locaux, téléchargeable sur le site Internet et est à la disposition des familles, sur demande.











